honegger

CODE D'ÉTHIQUE

DU GROUPE HONEGGER

Votre prestataire de services de bâtiments

Facility Management | Cleanroom | Healthcare | Food

Préambule

Le groupe Honegger[1] s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité, de transparence et de responsabilité. Le présent code d'éthique sert de guide pour notre conduite et nos décisions et est l'assurance que nous agissons toujours en conformité avec nos valeurs et principes. Pour ce faire, nous nous inspirons de normes internationales telles que le Pacte mondial des Nations unies (UNGC), les objectifs basés sur l'analyse de la Science Based Targets initiative (SBTi) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

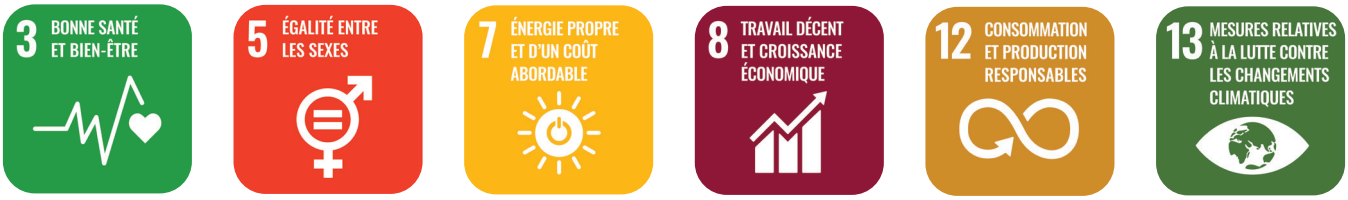

Intégrité et honnêteté

Nous agissons toujours avec honnêteté et intégrité. Cela signifie que nous nous engageons à :

→ nous conformer aux exigences légales, aux normes internationales et aux directives internes.
→ garantir la transparence de notre communication et nos actions.
→ lutter contre la corruption, la fraude et les comportements contraires à l'éthique, en respectant les principes de l'UNGC.

Respect et équité

Nous traitons toutes les personnes avec respect et équité. Cela signifie que nous nous engageons à :

→ ne pas tolérer la discrimination, le harcèlement et l'intimidation sous quelque forme que ce soit.
→ especter les droits et la dignité de chacun, conformément à la Charte des droits de l'homme des Nations unies.
→ encourager la diversité et l'inclusion.
→ encourager activement l'égalité des sexes et créer des opportunités égales pour tous les sexes dans tous les domaines de notre organisation. Pour ce faire, nous mettons en œuvre des mesures ciblées pour promouvoir les femmes à des postes spécialisés et de direction et une rémunération égale pour un travail de valeur égale (ODD 5).
→ respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
→ refuser le travail forcé et le travail des enfants dans toutes nos activités commerciales.

Responsabilité et durabilité

Nous assumons la responsabilité de nos actes et nous nous engageons en faveur de pratiques durables. Cela signifie que nous nous engageons à :

→ assumer notre responsabilité environnementale conformément aux principes de la SBTi et mettre en œuvre des objectifs de réduction des émissions basés sur la science afin d'atteindre l'objectif climatique de 1,5°C.
→ produire des rapports transparents sur notre empreinte écologique.
→ promouvoir des processus et des technologies économes en ressources.
→ nous préoccuper de la santé et du bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs en leur offrant des conditions de travail sûres et des programmes de promotion de la santé (ODD 3).
→ assumer la responsabilité de la communauté dans laquelle nous opérons et mettre en place des critères d'approvisionnement durable.
→ encourager l'utilisation des énergies renouvelables et augmenter notre efficacité énergétique (ODD 7).
→ assumer la responsabilité de la protection du climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en encourageant les pratiques climatiquement neutres et en intégrant des mesures d'adaptation au changement climatique. Nous fixons des objectifs climatiques concrets, comme la réduction de notre empreinte carbone, et rendons compte chaque année de nos progrès (ODD 13).

1 Le groupe Honegger comprend la société Honegger Holding SA ainsi que toutes les sociétés (filiales) qu'elle contrôle sur le plans juridique, contractuel ou économique.

Confidentialité et protection des données

Nous protégeons les informations confidentielles et respectons la vie privée. Cela signifie que nous nous engageons à :

- → protéger les informations commerciales confidentielles et ne les rendre accessibles qu'aux personnes autorisées.
- → protéger les données personnelles de nos collaboratrices et collaborateurs, clients et partenaires et ne les utiliser que de manière légale.
- → respecter les directives de sécurité informatique et prendre des mesures de cybersécurité.
- → veiller à une utilisation éthique des technologies.
- → respecter la protection des données et les droits de l'homme dans le cadre de nos innovations numériques.

Qualité et excellence

Nous visons une qualité élevée et l'excellence dans tout ce que nous faisons. Cela signifie que nous engageons à :

- → rechercher constamment des améliorations et encourager l'innovation.
- → assurer des normes élevées dans nos services et produits.
- → prendre le feedback au sérieux et l'utiliser pour améliorer nos prestations.
- → sensibiliser régulièrement nos collaboratrices et collaborateurs au présent code d'éthique afin de renforcer la prise de conscience de ses principes et de garantir leur respect.

Conflits d'intérêts

Nous évitons les conflits d'intérêts et agissons toujours dans le meilleur intérêt du groupe Honegger. Cela signifie que nous nous engageons à :

- → séparer les intérêts personnels des obligations professionnelles.
- → maintenir la transparence en cas de conflits d'intérêts potentiels et les divulguer.

Relations commerciales avec des tiers

Nous nous engageons à pratiquer une concurrence loyale et à conclure des contrats équitables avec nos clients, nos collaboratrices et collaborateurs et nos fournisseurs. Cela signifie que nous nous engageons à :

- → n'accepter aucun cadeau ou autre avantage de la part de fournisseurs, de clients ou d'autres tiers qui dépasse le cadre habituel.
- → nous abstenir, pour notre part, de toute corruption active et de tout acte de concurrence déloyale.
- → développer des politiques d'achat durable qui s'alignent sur les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 12. Nous veillons à la responsabilité environnementale (ODD 7 / ODD13), à des conditions de travail décente (ODD 8) et la préservation des ressources. Pour s'en assurer, nous procédons à des évaluations régulières de nos fournisseurs.

Conformité et responsabilité

Nous respectons toutes les lois, réglementations et directives internes en vigueur. Nous exigeons la même chose de nos collaboratrices et collaborateurs et de nos fournisseurs. Cela signifie que nous nous engageons à :

- → nous informer régulièrement des exigences légales et réglementaires et nous y conformer.
- → mettre à disposition des collaboratrices et collaborateurs et des tiers des canaux sécurisés et confidentiels pour signaler d'éventuelles violations du code d'éthique. Si ces observations ne doivent pas être discutées avec le supérieur hiérarchique, deux canaux de signalement sont disponibles sur la page d'accueil, sous la rubrique « Durabilité » :
  - → Notification au service interne, qui est traitée par la direction des ressources humaines.
  - → Notification au service externe, qui est traitée par le service de médiation (externe) (si l'anonymat est souhaité).

Les notifications sont traitées de manière confidentielle par un comité composé du responsable des ressources humaines, du responsable de la gestion de la qualité et du délégué à la protection des données. Il est garanti que la personne ayant effectué la notification sera protégée contre toute conséquence négative.

- → demander des comptes aux collaboratrices et collaborateurs en cas de violation du présent code d'éthique.

Dispositions finales

Le présent code d’éthique est contraignant pour l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs du groupe Honegger. Toute violation du présent code d’éthique peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu’à la cessation des rapports de travail.

Nous nous engageons à réviser régulièrement le présent code d’éthique et à l’adapter si nécessaire afin de garantir qu’il réponde aux exigences éthiques, légales et commerciales actuelles.

Nous publions des rapports annuels sur les progrès réalisés dans le respect du présent code d’éthique et des objectifs de développement durable qui y sont associés. Ces rapports favorisent la transparence et permettent une amélioration continue.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

Approbation et entrée en vigueur

Le présent code d’éthique a été approuvé par la direction du groupe Honegger et entre en vigueur le 1er mars 2025.

Votre prestataire de services de bâtiments

Honegger SA
Bläuackerstrasse 1
3098 Köniz

+41 31 950 53 53
ethik@honegger.ch
honegger.ch